

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

**Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès
(S.B.E.P.E.C) - Réaménagement des halls 1 et 2 du Parc des Expositions de
Bordeaux-Lac - Subvention d'équipement - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Parc des Expositions de Bordeaux Lac compte aujourd'hui quatre halls d'exposition. Il apparaît que le hall n°1, d'une superficie de 50 400 m², construit en 1969, ne répond plus aux exigences actuelles pour la tenue de manifestations importantes et internationales.

Ainsi, depuis plusieurs années, des travaux de mise aux normes et d'aménagement y sont réalisés afin de recevoir dans des conditions optimales des manifestations telles que Vinexpo, Vinitech, le Jumping ou la Foire internationale de Bordeaux.

Le programme de travaux pour lequel la SBEPEC sollicite une participation de la Communauté Urbaine concerne un marché de travaux pour la construction de blocs sanitaires en extérieur du hall n°1 afin de répondre aux attentes des organisateurs de manifestations d'envergure telles que Vinexpo.

L'opération de rénovation envisagée consiste en la conception et la réalisation de quatre nouveaux blocs sanitaires d'une superficie de 170 m² de SHON, soit une opération en construction de près de 680 m² qui a donné lieu à un marché de travaux en deux phases : soit une phase 1 d'études de conception, et une phase 2 de réalisation des travaux.

Dans ce cadre, l'aménagement intérieur du hall n°1 donnera lieu à la démolition de blocs existants vétustes et à des travaux de rénovation.

Le marché global de conception réalisation représente un montant de 2 536 400 € H.T

Le dossier de demande d'aide inscrit dans la fiche n°41 du contrat de co développement 2009-2011 passé entre la Ville de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux concerne une première tranche de travaux relative à la construction de deux blocs sanitaires extérieurs et à la démolition de trois blocs intérieurs pour un montant de 1 378 550 € H.T. La participation financière de la Communauté est ainsi arrêtée à 460 000 € pour ces travaux.

Il faut rappeler que le Parc des Expositions de Bordeaux Lac accueille de nombreux événements de renommée internationale comme Vinexpo, le Jumping, Vinitech, et la Foire internationale qui exigent un niveau d'accueil du grand public de qualité par des infrastructures de bon niveau.

Dans le cadre des travaux des halls 1 et 2 du parc des Expositions de Bordeaux Lac, la Communauté Urbaine est sollicitée pour participer à hauteur de 460 000 € pour un montant subventionnable H.T de 1 378 550 €, conformément au plan de financement ci-après :

DEPENSES	€ H.T.	RECETTES	€ H.T.
Phase de conception :		Autofinancement	918 550
- APD	43 275	C.U.B	460 000
- Pro PC	34 000		
- D.E.T	13 275		
- O.P.C	27 000		
- E .X.E	5 000		
Phase de travaux :			
- Démolition	337 645		
- Charpente/couverture/étanchéité	81 805		
- Menuiseries extérieures	260 206		
- Plâtrerie cloisons	47 445		
- Menuiseries intérieures	81 347		
- Sols durs faïence	59 505		
- Peinture	2 873		
- Electricité	109 088		
- Plomberie chauffage	177 623		
- Sprinklage	98 463		
TOTAL	1 378 550	TOTAL	1 378 550

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention d'équipement exprimée par la SBEPEC à hauteur de 460 000 € pour les travaux de rénovation des halls 1 et 2 du parc des Expositions de Bordeaux Lac d'un montant estimé à 1 378 550 € H.T telle que précisée dans la fiche n°41 du contrat de co développement 2009-2011 passé entre la Communauté Urbaine et la ville de Bordeaux, entre bien dans les compétences de développement économique de la Communauté Urbaine

DECIDE

Article 1 : le montant de subvention d'équipement sollicité par la SBEPEC auprès de la Communauté Urbaine à hauteur de 460 000 € pour un montant de travaux subventionnable de 1 378 550 € H.T pour la rénovation des halls 1 et 2 est justifié,

Article 2 : monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention prévoyant les conditions d'attribution de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense relative à l'attribution de cette subvention d'équipement sera imputée sur les crédits du budget principal de l'exercice 2011 : chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 1123.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 DÉCEMBRE 2010**

M. JEAN-CHARLES BRON

PUBLIÉ LE : 15 DÉCEMBRE 2010